

GUIDE DES BESOINS EN SOUTIEN À LA FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

>>> RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT



POUR LES
PARENTS
D'UN ENFANT
OU D'UN ADULTE
HANDICAPÉ

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

>>> EN UN COUP D'OEIL

DEUXIÈME PARTIE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- 3** LES SUBVENTIONS EN SOUTIEN À LA FAMILLE
- 4** SITUATION CRITIQUE
- 5** PARENTS-SOUTIEN
- 7** LES SERVICES DE GARDIENNAGE
- 8** LES SERVICES DE GARDE
- 11** LES SERVICES ET MAISONS DE RÉPIT
- 12** LES CAMPS DE VACANCES SPÉCIALISÉS
- 16** LES AUTRES PROGRAMMES ET SUBVENTIONS
- 16** ↪ REVENUS
- 18** ↪ SANTÉ PHYSIQUE
- 20** ↪ MILIEU DE VIE
- 20** ↪ TRANSPORT
- 23** ↪ LOISIRS
- 25** LE PLAN DE SERVICES
- 26** VOTRE DROIT DE RECOURS
- 27** LES ASSOCIATIONS
- 32** COORDONNÉES DE L'OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

>>> LES SUBVENTIONS EN SOUTIEN À LA FAMILLE

Ce tableau vous donne un aperçu des montants prévus par le programme Soutien à la famille. La subvention maximale annuelle inclut le gardiennage, le répit et l'appui aux tâches quotidiennes.

Caractéristiques	Subvention maximale annuelle ¹
Enfant nécessitant peu d'attention et de soins	2 220 \$
Enfant nécessitant beaucoup d'attention et de soins	4 380 \$

Il faut noter qu'il s'agit d'un montant maximum et que les taux de subventions peuvent varier d'un CSSS à l'autre. Pour obtenir une subvention ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**.

1 Ces montants annuels pourraient aussi évoluer selon les budgets consentis au programme Soutien à la famille.

>>> SITUATION CRITIQUE

Parce que la présence d'un enfant ou d'un adulte handicapé amène des responsabilités supplémentaires, les familles se retrouvent parfois à bout de souffle.

Vous faites peut-être face, vous aussi, à un sentiment d'impuissance devant l'absence de services ou à une perte de confiance en l'avenir et même à l'envie de « tout lâcher ».

Si vous croyez être dans une telle situation et que vous ne savez plus vers qui vous tourner, le premier organisme à contacter est votre **CSSS (CLSC)**. Si la personne handicapée reçoit des services d'un **centre de réadaptation**, celui-ci peut aussi vous aider. Plusieurs associations de parents de personnes handicapées offrent également un service d'écoute et de soutien. Voir à ce sujet la section « Les associations ».

Si vous n'êtes pas en situation d'urgence, vous pouvez communiquer avec le service **Info-Santé**, pour parler à un professionnel ou une professionnelle de la santé, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, en composant le **811**.

Par contre, s'il y a urgence, n'hésitez pas à composer le **911**.

>>> PARENTS-SOUTIEN

Ce service n'existe pas de façon formelle dans la région, néanmoins certains organismes et associations apportent un soutien aux parents qui viennent de recevoir un diagnostic pour leur enfant. Voir à ce sujet la section « Les associations ».

Pour en savoir plus sur ce service, communiquez avec les associations suivantes :

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs – Bas-Saint-Laurent

- >>> sans frais 1 877 842-4006
- >>> aqepa.bas-st-laurent@aqepa.org

Association de la déficience intellectuelle

[Région Rimouski]

- >>> 418 723-2422
- >>> adirr@globetrotter.net

Association québécoise de la dysphasie, région Bas-St-Laurent

- >>> 418 867-5885, poste 104
- >>> aqeabsl9@hotmail.com
- >>> www.dysphasie.com

Association de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement de l'Est du Québec (AATEDEQ)

- >>> 418 725-2575 ou, sans frais, 1 877 725-2575
- >>> info@aatedeq.com
- >>> www.aatedeq.com

**Association québécoise des parents d'enfants
handicapés visuels**

- >>> sans frais 1 888 849-8729
- >>> info@aqpehv.qc.ca
- >>> www.aqpehv.qc.ca

Dystrophie musculaire Canada

- >>> sans frais 1 800 567-2236, poste 231
- >>> infoquebec@muscle.ca
- >>> www.muscle.ca

Maison des familles de Rimouski-Neigette

Toute déficience

- >>> 418 725-5315
- >>> maison.des.familles@globetrotter.net
- >>> www.rimouskiweb.com/famille

>>> LES SERVICES DE GARDIENNAGE

Certaines associations ont une banque de gardiens et de gardiennes ou offrent un service de gardiennage. Pour savoir lesquelles peuvent vous venir en aide, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**, programme Soutien à la famille.

CSSS Kamouraska :

>>> 418 856-7000, poste 3000

CSSS Rivière-du-Loup :

>>> 418 868-1010

CSSS Témiscouata :

>>> 418 899-6751

CSSS des Basques :

>>> 418 851-3700

CSSS Rimouski-Neigette :

>>> 418 723-7851

CSSS de La Mitis :

>>> 418 775-7261

CSSS de La Matapédia :

>>> 418 629-2211

CSSS de Matane :

>>> 418 562-3135

>>> LES SERVICES DE GARDE

LE CHOIX D'UN SERVICE DE GARDE

Pour l'inscription de votre enfant, adressez-vous directement au centre de la petite enfance (CPE) ou à la garderie de votre choix ou, encore, au bureau du coordonnateur des services de garde en milieu familial. Plusieurs services de garde acceptent les enfants handicapés. Pour consulter la liste des services de garde (incluant les bureaux coordonnateurs pour une place en milieu familial), visitez le site Internet du **ministère de la Famille et des Aînés** :

>>> www.mfa.gouv.qc.ca

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le **Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec** :

>>> 418 724-6959

>>> info.respeq@globetrotter.net

Vous pouvez également obtenir de l'aide dans vos démarches pour trouver un service de garde en communiquant avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** :

>>> sans frais 1 800 567-1465

par téléscripateur 1 800 567-1477

>>> soutienalapersonne@ophq.gouv.qc.ca

SUBVENTIONS

Les services de garde peuvent recevoir des subventions pour faciliter l'intégration d'un enfant handicapé. Deux types de subvention sont possibles :

- **l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** qui peut être obtenue lorsque les incapacités de l'enfant ont été attestées par un professionnel reconnu (un diagnostic confirmé n'est pas nécessaire);
- la **Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration** qui vise à faciliter ou à maintenir l'intégration en service de garde d'un enfant handicapé ayant d'importants besoins.

Ce sont les services de garde, avec le consentement des parents, qui demandent ces subventions au ministère de la Famille et des Aînés.

SOUTIEN À L'INTÉGRATION

La plupart des centres de réadaptation offrent des services de soutien pour l'intégration d'un enfant et l'adaptation des activités des services de garde.

LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Plusieurs écoles offrent des services de garde. Pour l'inscription de votre enfant à ces services, vous devez vous adresser à l'**école** au moment de son inscription scolaire. Si l'école n'est pas en mesure d'offrir le service, elle peut vous référer à un autre service de garde répondant mieux aux besoins particuliers de votre enfant.

SUBVENTIONS

Les services de garde reçoivent une subvention pour accueillir les enfants handicapés (inscrits et présents à l'école au 30 septembre de l'année en cours). C'est l'école qui fait la demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par l'entremise de la commission scolaire.

SOUTIEN À L'INTÉGRATION

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir le soutien des autres intervenantes et intervenants du milieu.

L'organisme **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu de garde** (ISEHMG) offre du soutien et de la formation, et fait de la sensibilisation afin de faciliter l'intégration des enfants ayant une déficience en service de garde et, notamment, en milieu scolaire. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

- >>> 450 646-2714
- >>> info@isehms.qc.ca
- >>> www.isehmg.org

>>> LES SERVICES ET MAISONS DE RÉPIT

Auberge La Clé des Champs - Saint-Cyprien

(Répit une fin de semaine sur deux)

Déficiences intellectuelle et physique

>>> 418 963-2272 ou, sans frais, 1 888 430-3334

Répit – Loisir – Autonomie - Mont-Joli

(Camp de jour estival pour ados)

Toute déficience

>>> 418 775-7525

>>> repitla@globetrotter.net

Ressource d'aide aux personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

L'organisme peut accorder une aide financière à ses membres afin qu'ils puissent bénéficier de services de répit-dépannage-gardiennage. Pour en savoir plus :

170, St-Germain ouest, C. P. 323

Rimouski (Québec) G5L 7C3

>>> 418 722-7233 (Rimouski)

>>> 418 566-2851 (Matane)

>>> laressource@globetrotter.net

>>> www.laressourcebasstlaurent.com

Le **Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent** peut offrir du répit spécialisé par le biais principalement de ressources de type familial (famille d'accueil). Pour obtenir ces services, vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

RÉPIT DANS LES CAMPS DE VACANCES

Plusieurs camps de vacances spécialisés offrent des fins de semaine de répit durant toute l'année. Dans les pages qui suivent, quelques-uns de ces camps ont été répertoriés en indiquant (+ répit) à côté de leur nom.

>>> LES CAMPS DE VACANCES SPÉCIALISÉS

Auberge La Clé des Champs (+ répit)

Saint-Cyprien

Déficiences intellectuelle et physique, problèmes de santé mentale

>>> 418 963-2272 ou, sans frais, 1 888 430-3334

Camp Canawish

Rivière-Ouelle

Déficience intellectuelle

>>> 418 856-3674

>>> canawish@bellnet.ca

Camp Sable Chaud

Amqui

Déficiences intellectuelle et physique, autisme

>>> 418 629-3747

>>> camp_sable_chaud@hotmail.com

>>> www.campsablechaud.com

Base de plein air Perce-Neige (+ répit)

Laurentides

Déficiences physique et intellectuelle, déficiences multiples

>>> 450 226-3336

>>> www.perceneige.ca

Camp Garagona (+ répit)

Montérégie

Déficience intellectuelle, TED (ayant une certaine autonomie)

>>> 450 298-5159

>>> info@campgaragona.qc.ca

>>> www.campgaragona.qc.ca

Camp Massawippi

Estrie

Déficiences physique, auditive et visuelle

>>> 514 489-8201, poste 2028

>>> en période estivale, sans frais, 1 866 838-4707

>>> campmassawippi@hotmail.com

>>> www.mabmackay.ca

Camp d'été de l'Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette – Accès Plein-Air

Lanaudière

(7 à 17 ans)

Pour participer au camp d'été, il faut être membre avant le mois de janvier.

>>> 514 328-3910

>>> info@aqst.com

>>> www.aqst.com

Camp Gatineau (+ répit)

Outaouais

Déficience intellectuelle, TED

>>> 819 777-6164

>>> www.campgatineau.com

Camp Papillon

Lanaudière

Déficience physique, déficiences multiples

>>> sans frais 1 877 937-6171

>>> www.enfantshandicapes.com

Centre de plein air Grand Village (+ répit)

Chaudière-Appalaches – Saint-Nicolas

Déficiences physique et intellectuelle, TED

>>> 418 831-1677

>>> info@grand-village.com

>>> www.grand-village.com

Centre Notre-Dame-de-Fatima (+ répit)

Montérégie

Déficience auditive (tout âge), dysphasie (enfants seulement)

>>> 514 453-7600

>>> info@centrendfatima.com

>>> www.centrendfatima.com

Cité-Joie (+ répit)

Capitale-Nationale – Lac-Beauport

Déficiences physique et intellectuelle légère et moyenne, problème de santé mentale, autisme et autres TED

>>> 418 849-7183

>>> www.citejoie.com

Colonie Les bosquets

Montérégie

Déficience intellectuelle, déficiences multiples

>>> 450 467-3918

Fondation des aveugles du Québec

Déficience visuelle (6 à 18 ans)

>>> 514 259-9470

>>> info@aveugles.org

>>> www.aveugles.org

Services de répit Emergo (+ répit)

Montérégie, Lanaudière, Laurentides
Autisme et autres TED (4 ans et plus)

>>> 514 931-2882

>>> www.servicesderepitemergo.com

Pour connaître les camps de vacances ou les services des loisirs réguliers qui accueillent des enfants ou adultes handicapés, contactez l'**Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent** :

>>> 418 723-5036

>>> urlsbsl@globetrotter.net

>>> www.urls-bsl.qc.ca

>>> LES AUTRES PROGRAMMES ET SUBVENTIONS

REVENUS

LE SOUTIEN AUX ENFANTS

Les familles qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans peuvent recevoir le paiement de soutien aux enfants dont le montant peut varier selon les revenus et la situation familiale. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

>>> sans frais 1 800 667-9625

>>> www.rrq.gouv.qc.ca

LE SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ

Quels que soient leurs revenus, les familles ayant un enfant handicapé peuvent demander le supplément pour enfant handicapé dont le montant est le même pour tous. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

>>> sans frais 1 800 667-9625

>>> www.rrq.gouv.qc.ca

LA PRESTATION POUR ENFANTS HANDICAPÉS (PEH)

Cette prestation non imposable, octroyée par le gouvernement du Canada, est destinée aux familles à revenu faible ou modeste qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience mentale ou physique grave et prolongée.

La PEH est ajoutée aux versements mensuels de la prestation fiscale canadienne pour enfants. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'**Agence du revenu du Canada** :

>>> sans frais 1 800 387-1194

>>> www.cra-arc.gc.ca

LES PROGRAMMES D'AIDE SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale. Vous devez vous adresser au **Centre local d'emploi** de votre secteur.

>>> www.mess.gouv.qc.ca

LES DÉDUCTIONS FISCALES

Vous pouvez avoir droit aux déductions fiscales pour enfant handicapé à charge ou pour personne handicapée au provincial et au fédéral. À ce sujet, l'Office des personnes handicapées du Québec a produit le *Guide des mesures fiscales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches* que vous pouvez consulter sur son site Web au www.ophq.gouv.qc.ca.

Vous pouvez également demander les formulaires et brochures explicatives à :

Revenu Québec

Les personnes handicapées et la fiscalité (IN-133)

>>> Sans frais 1 800 267-6299

>>> www.revenu.gouv.qc.ca

Agence du revenu du Canada

Renseignements concernant les personnes handicapées (RC4064)

>>> Sans frais 1 800 959-3376

>>> www.cra-arc.gc.ca

SANTÉ PHYSIQUE

ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES

Vous pouvez obtenir une subvention pour des équipements spécialisés et des fournitures médicales (pour compenser, par exemple, le coût des couches de votre enfant de plus de trois ans). Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Centre local d'emploi** si vous ou votre enfant êtes bénéficiaire des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale.

En dernier recours, l'association **Ressource d'aide aux personnes handicapées du Bas-St-Laurent/ Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine** peut octroyer aux membres une aide pour les besoins ou les équipements spéciaux :

>>> 418 722-7233

170, St-Germain ouest, C. P. 323

Rimouski (Québec) G5L 7C3

>>> laressource@globetrotter.net

>>> www.laressourcebasstlaurent.com

FRAIS DE TRANSPORT

Vous pouvez réclamer des frais de transport, de stationnement et d'hébergement pour vos déplacements dans le cas où votre enfant a besoin, **fréquemment et sur une base régulière**, de traitements

médicaux (ex. : dialyse) ou de réadaptation. Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)**.

CSSS Kamouraska :

>>> 418 856-7000, poste 3000

CSSS Rivière-du-Loup :

>>> 418 868-1010

CSSS Témiscouata :

>>> 418 899-6751

CSSS des Basques :

>>> 418 851-3700

CSSS Rimouski-Neigette :

>>> 418 723-7851

CSSS de La Mitis :

>>> 418 775-7261

CSSS de La Matapédia :

>>> 418 629-2211

CSSS de Matane :

>>> 418 562-3135

De plus, si vous ou votre enfant êtes bénéficiaire des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale, vous pouvez également vous faire rembourser une partie des frais pour les déplacements faits pour des raisons médicales. Vous devez vous adresser à votre **Centre local d'emploi**.

MILIEU DE VIE (à la maison)

LE PROGRAMME DE SOUTIEN À DOMICILE

Vous pouvez obtenir des services à domicile ou une subvention pour du soutien à domicile si votre enfant a besoin d'aide physique [par exemple, pour le bain d'un enfant devenu trop lourd à porter]. Vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE

Vous pouvez obtenir une subvention pour faire adapter votre domicile (maison ou logement) afin de le rendre accessible à votre enfant. Vous pouvez avoir besoin d'une rampe d'accès, de faire agrandir les portes ou d'adapter la salle de toilette.

Pour obtenir de l'information sur le programme ou le formulaire à remplir, communiquez avec votre **municipalité** ou votre **CSSS (CLSC)**. Vous pouvez également obtenir des informations auprès de la **Société d'habitation du Québec** :

>>> sans frais 1 800 463-4315

>>> www.habitation.gouv.qc.ca

TRANSPORT

LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Si votre enfant ne peut utiliser le transport en commun régulier, il peut avoir accès au service de transport adapté. Selon l'endroit où vous habitez, communiquez avec :

**Association des personnes handicapées
l'Éveil des Basques**

(Transport collectif + accompagnement personnalisé)
Trois-Pistoles

>>> 418 851-2861

>>> eveildesbasques@intermobilex.com

>>> www.eveildesbasques.org

La Société des transports de Rimouski

Rimouski

>>> 418 723-5555

>>> strim@globetrotter.net

>>> www.ville.rimouski.qc.ca

Service de transport adapté La Caravelle (+ taxibus)

Amqui

>>> 418 629-1502

>>> lacaravelle@globetrotter.net

Trans-Apte Inc. (+ Transport collectif à l'occasion)

La Pocatière

>>> 418 856-5856

>>> transapte@bellnet.ca

Transport adapté MRC de Matane (+ transport collectif)

Matane

145, rue Soucy

Matane (Québec) G4W 2E1

>>> 418 562-5153

>>> transports@mrcdematane.qc.ca

Le TAC de la Mitis

251, chemin Sanatorium, C. P. 63

Mont-Joli (Québec) G5H 1V6

>>> 418 775-6384

>>> rouedevie@globetrotter.net

Transport adapté et collectif Roulami inc.

3, rue de l'Hôtel de ville

Notre-Dame-du-Lac (Québec) G0L 1X0

>>> 418 899-2189

>>> ta.roulami@bellnet.ca

Transport adapté Vas-Y inc. (transport adapté et collectif)

175, rue Fraser, suite 101

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1E2

>>> 418 862-8005

>>> info@transportvasy.qc.ca

>>> www.transportvasy.qc.ca

LA CARTE D'ACCOMPAGNEMENT

La carte d'accompagnement en **transport interurbain par autocar** est offerte à toute personne handicapée, âgée d'au moins huit ans, devant être accompagnée lors de ses déplacements interurbains. Cette carte permet à la personne accompagnatrice, âgée d'au moins 14 ans, d'être exemptée des frais de transport. Pour obtenir de l'information ou un formulaire de demande, vous devez vous adresser à l'**Association des propriétaires d'autobus du Québec** :

>>> 418 522-7131, poste 22

>>> apaq@apaq.qc.ca

>>> www.apaq.qc.ca

LA VIGNETTE DE STATIONNEMENT

Si votre enfant éprouve des difficultés dans ses déplacements, la vignette de stationnement vous permet de garer votre voiture dans les espaces réservés aux personnes handicapées. Pour l'obtenir, vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

>>> sans frais 1 800 361-7620

>>> www.saaq.gouv.qc.ca

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DE VÉHICULE

Une subvention peut vous permettre d'adapter le véhicule familial afin d'en faciliter l'accès à votre enfant et le rendre sécuritaire. Vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

>>> sans frais 1 800 525-7719

LOISIRS

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR

Afin que votre enfant ait accès à des activités de loisir, l'organisme qu'il fréquente peut obtenir une subvention pour défrayer les services d'une personne qui l'accompagne.

Pour plus de renseignements sur le programme, adressez-vous à l'**Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent**

>>> 418 723-5036

>>> urlsbsl@globetrotter.net

>>> www.urls-bsl.qc.ca

L'organisme régional **Ressource d'aide aux personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine** peut accorder une aide financière à ses membres afin qu'ils puissent se rendre à un camp d'été ou participer à un voyage organisé. Pour en savoir plus :

170, St-Germain ouest, C. P. 323

Rimouski (Québec) G5L 7C3

>>> 418 722-7233 (Rimouski)

>>> 418 566-2851 (Matane)

>>> laressource@globetrotter.net

>>> www.laressourcebasstlaurent.com

LA VIGNETTE D'ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR

Vous pouvez obtenir une vignette qui permet à la personne qui accompagne votre enfant (12 ans et plus) d'avoir accès gratuitement à plusieurs sites touristiques et aux activités de loisir. Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'**Unité régionale de**

loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

>>> 418 723-5036, poste 231

>>> urlsbsl@globetrotter.net

>>> www.urls-bsl.qc.ca -

Onglet « événements et programmes » puis VATL

Pour obtenir le formulaire de demande de vignette, vous pouvez vous rendre directement sur le site Web de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir :

>>> www.vatl-tlcs.org

>>> LE PLAN DE SERVICES

L'élaboration d'un plan de services permet de faire l'évaluation des besoins de votre enfant **dans chaque domaine d'activité** (services de garde, école, travail, loisirs, transport, etc.) ainsi que de vos besoins en soutien à la famille.

Par la suite, cette évaluation servira à organiser les services requis avec la collaboration des intervenantes et intervenants impliqués. Voici la démarche à suivre pour obtenir un plan de services.

Pour un enfant ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :

- si votre enfant reçoit des services d'un centre de réadaptation, vous devez en faire la demande ;
- s'il ne reçoit pas de services d'un centre de réadaptation, vous devez vous adresser au **CSSS (CLSC)**.

Pour un enfant ayant toute autre déficience, il faut communiquer avec le centre de réadaptation approprié, selon sa déficience.

Vous pouvez aussi obtenir gratuitement une copie du guide intitulé « *Je commence son plan de services* » pour vous aider à identifier les besoins de votre enfant. Pour obtenir des services ou le Guide, communiquez avec l'**Office** :

- >>> sans frais 1 800 567-1465
par téléscripateur 1 800 567-1477
- >>> soutienalapersonne@ophq.gouv.qc.ca
- >>> www.ophq.gouv.qc.ca

>>> VOTRE DROIT DE RECOURS

Si vous n'êtes pas satisfaits des services offerts ou reçus ou que vous êtes en désaccord avec une décision rendue à votre égard, vous devez utiliser les procédures de révision et de plaintes prévues par les organismes concernés.

Il est important de faire cette démarche par écrit, en expliquant les motifs de vos insatisfactions et en notant le nom des personnes contactées. Conservez une copie des lettres et des documents que vous envoyez.

S'il s'agit d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes – Bas-Saint-Laurent** peut vous aider à formuler votre plainte et vous accompagner au besoin :

125, boulevard René-Lepage est
Bureau 311

Rimouski (Québec) G5L 1N9

>>> 418 724-6501 ou, sans frais, 1 877 767-2227

>>> soutien@caapbsl.org

>>> www.caapbsl.org

Dans tous les cas, vous pouvez également communiquer avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** qui offre du soutien-conseil et de l'accompagnement aux personnes handicapées ou à leur famille :

>>> sans frais 1 800 567-1465

par téléscripneur 1 800 567-1477

>>> soutienalapersonne@ophq.gouv.qc.ca

>>> LES ASSOCIATIONS

Associations offrant des services de soutien aux familles :

Association de la déficience intellectuelle

(Région Rimouski)

215, rue Tessier

Rimouski (Québec) G5L 8X9

>>> 418 723-2422

>>> [adirrlobetrotter.net](http://adirrglobetrotter.net)

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs – Bas-Saint-Laurent

C. P. 53

Rimouski (Québec) G5L 7B7

>>> sans frais 1 877 842-4006

>>> aqepa.bas-st-laurent@aqepa.org

Association québécoise de la dysphasie, région Bas-Saint-Laurent

26, rue Joly

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3H2

>>> 418 867-5885, poste 104

>>> aqeabs19@hotmail.com

>>> www.dysphasie.com

Centre-Ressources pour la vie autonome

Région Bas-Saint-Laurent inc.

Toute déficience (adulte)

380, rue Jean-Rioux

Trois-Pistoles (Québec) GOL 4K0

>>> 418 851-2211 ou, sans frais, 1 800 301-2210

Autre point de service :

376, boulevard Jessop, local 113

Rimouski (Québec) G5L 1M8

>>> 418 722-3613 ou sans frais 1 888 722-3613

Fédération pour personnes handicapées du KRTB

Toute déficience

26, rue Joly

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3H2

>>> 418 867-5885

>>> fedekrtb@videotron.ca

Maison des familles de Rimouski-Neigette

Toute déficience

Projets spéciaux avec le milieu + halte garderie

215, rue Tessier

Rimouski (Québec) G5L 8X9

>>> 418 725-5315

>>> maison.des.familles@globetrotter.net

>>> www.rimouskiweb.com/famille

Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve

125, boulevard René-Lepage Est, local 313

Rimouski (Québec) G5L 1N9

>>> 418 723-1807

>>> rophbf@globetrotter.net

**Ressource d'aide aux personnes handicapées
du Bas-St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**

Toute déficience

170, St-Germain ouest, C. P. 323

Rimouski (Québec) G5L 7C3

>>> 418 722-7233

>>> laressource@globetrotter.net

>>> www.laressourcebasstlaurent.com

Association multi-défis

Toute déficience

26, rue Joly

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3H2

>>> 418 867-5885, poste 141

>>> multidefis@hotmail.com

**Association de l'autisme et des autres troubles envahissants du
développement de l'Est du Québec**

125, boulevard René-Lepage est, bureau 111

Rimouski (Québec) G5L 1N9

>>> 418 725-2575 ou, sans frais, 1 877 725-2575

>>> info@aatedeq.com

>>> www.aatedeq.com

Organismes nationaux

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

>>> sans frais 1 800 567-1788

>>> info@spina.qc.ca

>>> www.spina.qc.ca

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

>>> sans frais 1 877 842-4006

>>> aqepa.bas-st-laurent@aqepa.org

>>> www.aqepa.org

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

>>> sans frais 1 888 849-8729

>>> info@aqpehv.qc.ca

>>> www.aqpehv.qc.ca

Association québécoise des personnes de petite taille

>>> 514 521-9671

>>> info@aqppt.org

>>> www.aqppt.org

Association québécoise du syndrome de Rett

>>> 514 486-1311

>>> sandrachism@hotmail.com

Association québécoise du syndrome de la Tourette

>>> 514 328-3910

>>> info@aqst.com

>>> www.aqst.com

Dystrophie musculaire Canada

- >>> sans frais 1 800 567-2236, poste 231
- >>> infoquebec@muscle.ca
- >>> www.muscle.ca

Fédération québécoise de l'autisme

- >>> 514 270-7386
- >>> sans frais 1 888 830-2833
- >>> secretariatfqa@contact.net
- >>> www.autisme.qc.ca

>>> COORDONNÉES DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Office des personnes handicapées du Québec

309, rue Brock

Drummondville (Québec) J2B 1C5

>>> sans frais 1 800 567-1465

par téléscripneur 1 800 567-1477

>>> soutienalapersonne@ophq.gouv.qc.ca

>>> www.ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez consulter le **Centre de documentation** de l'Office qui possède une collection de 20 000 documents touchant différents sujets concernant les personnes handicapées. Un service de prêt ainsi que le soutien dans votre recherche de documentation vous sont offerts :

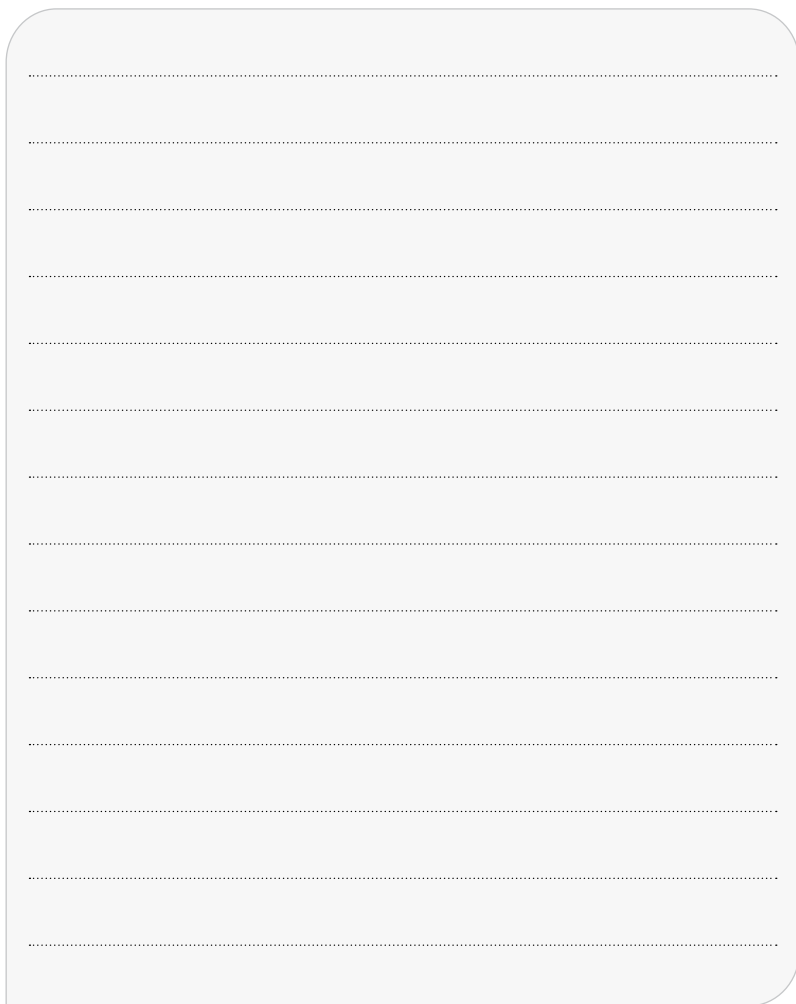
>>> sans frais 1 800-567-1465

>>> documentation@ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter le **catalogue** répertoriant l'ensemble des documents du Centre de documentation directement sur le site Web de l'Office au :

>>> www.ophq.gouv.qc.ca

>>> NOTES

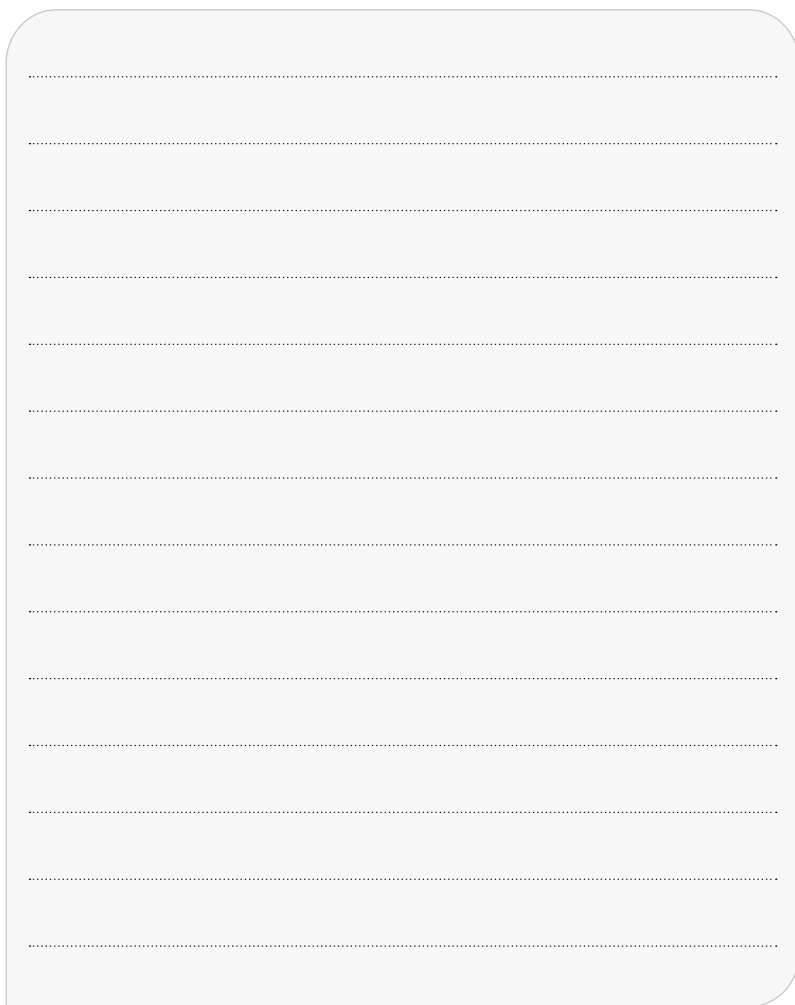


A large, light gray rounded rectangular box containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.

>>> NOTES

A large, light gray rounded rectangular box with rounded corners, containing 18 horizontal dotted lines for writing notes. The lines are evenly spaced and extend across the width of the box.

>>> NOTES



A large, light gray rounded rectangular box containing 20 horizontal dotted lines for writing notes.

*Office des personnes
handicapées*

Québec 